

Carte temporaire vie privee et familial

Par noueva, le 21/05/2010 à 13:37

Bonjour, moi je suis en France depuis 6 ans j'ai une carte vie privée et familial qui ma été attribuer par ce que tout ma famille est en France.maintenant je ma suis marie a l'étranger et je veux savoir si ils peuvent retirer ma carte, ca fait deux mois que j'ai déposé le dossier pour le renouvellement mais j'ai pas de réponse.merci.

Par lahcen60, le 21/05/2010 à 19:15

salut

moi je suis en france il ya mantenant presque 3 ans et je suis marocain, moi je suis pas la pour vous repondre excuse moi mais je cherche la reponse a ma situation je suis comme toi j'ai toute ma famille en france, il ya 3 mois que j'ai déposé un dossier pour demander les papiers pour I instant j ai pas reçu aucun reponse et combien de temps je dois attendre la reponse de la préfécture? parsque toute ma famille en france, est ce que j'aurais ma carte vie privée et familialle ou pas? et je voudrais savoir SVP qu est ce que vous avez fait pour réuissir avoir les papiers merci vous pouvez me repondre sur mon adresse lasnon82@live.fr

Par noueva, le 22/05/2010 à 11:53

bonjour, il faut prouve que tt ta famille est en France moi j'ai mon père et 5 frères et kom koi j'ai personne a mon pays d'origine.ce n t pas facile a l'avoir.

Par lahcen60, le 24/05/2010 à 19:18

slt moi aussi jé plus personne a mon pays d origine jé mon pere et ma mere et 4 frere sont tous ici en france, j ecri une lettre d explication pour la prefecture a compagnie d un dossier voila et donc tu peu me dire combien environ tu as attendé le reponse de la prefecture?merci

Par noueva, le 24/05/2010 à 23:21

salut,ca va pas prendre beaucoup de temps 3 mois max.bon courage

Par lahcen60, le 27/05/2010 à 16:30

merci boco boncouage a toi aussi